

## JE FAIS UN DON AU CCAS

Le CCAS de la Ville de Brignais agit au quotidien pour les publics fragiles ou en difficulté sur la commune.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics défavorisés ou vulnérables : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aide aux familles en difficulté.

=> Je fais un don pour faire vivre les valeurs de solidarité et de partage près de chez moi.



**CCAS**

Hôtel de Ville

28, rue général de Gaulle

69530 Brignais

Tél. : 04 78 05 62 28

ccas@mairie-brignais.fr

Le CCAS fait appel aux dons pour être soutenu dans ses actions. En contrepartie, le donateur peut bénéficier de déductions fiscales prévues par la loi.



## PARTICULIERS

En vertu de l'article 200 du Code général des impôts qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social ».

**Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable. Par exemple, si je donne 100€ je pourrai déduire 66€ de mes impôts. L'effort final du don sera de 44€.**

Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : « Le président du centre communal ou intercommunal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons et legs [...] »\*.

*\* article L.123-8 du code de l'action sociale et des familles.*



## ENTREPRISES

Conformément au Code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.

## OUI !

Je soutiens les actions de mon Centre communal d'action sociale - CCAS.

Je fais un don au CCAS de la Ville de Brignais de :

- 10€     20€     30€  
 40€     50€     100 €  
 autre montant : ..... €

Je règle le montant de mon don **en espèces** ou **par chèque** à l'ordre du Trésor public. Don à déposer directement en Mairie ou à adresser par voie postale accompagné de ce bulletin au CCAS de Brignais - Hôtel de Ville - 28, rue Général de Gaulle - 69530 Brignais.

### Mes coordonnées :

M.     Mme     Société

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Fait le : ...../...../.....

Signature :

*Un reçu fiscal me sera envoyé.*